

Armande BEAUFILS, DGS de la ville de Venette :
 Je me rends tous les jours de la semaine en
 mairie de Venette et je suis favorable au
 projet de mise à 2x2 voies de la RN 31 entre
 le Bois de Lihus et Venette, car la ville est
 particulièrement encombrée aux heures de pointe de
 part et d'entrées et sorties des 3 écoles.
 Les véhicules, pour éviter les engorgements de la RN 31,
 descendant dans le centre bourg de Venette et
 circulent en nombre et à grande vitesse.
 Je suis favorable à la variante A avec les
aménagements proposés par le conseil municipal
 lors de la séance du 8 octobre 2025 (plan
 proposé).

A. PIOT, habitante de VENETTE - Je suis favorable
 au projet de mise à 2x2 voies de la RN 31
 entre le bois de Lihus et Venette. La ville de
 VENETTE est très très passante. Il est difficile
 de sortir de chez soi le matin (rue de la République).
 Je suis favorable à la variante A avec les
 aménagements proposés par le Conseil Municipal du
 8 octobre 2025.

S. DESJARD, Adjointe Administrative Venette.

Je suis favorable au projet de mise à 2x2 voies de la RN 31, entre le Bois de
 Lihus et Venette. La Commune de Venette est très encombrée aux heures de pointe, par
 les véhicules voulant éviter les engorgements de la RN 31. Je suis favorable à la variante A
 avec les aménagements proposés par le Conseil Municipal du 8 octobre 2025.

2 Amélie BERNARDIE, habitant de la ville de Venette et élu municipale de la ville de Venette.

Je suis très favorable à la mise en 2x2 voies de la RN 31. Il est très difficile aux Venetiens de circuler dans Venette à cause des bouchons que nous avons actuellement sur cette route.

Je suis donc favorable au projet A avec les aménagements proposés par le conseil municipal de Venette.

Isabelle CARIS, habitante extérieure mais travaillant à Venette. Je souhaite exprimer un avis favorable au projet de mise à 2x2 voies de la RN31, qui est nécessaire pour améliorer la sécurité et la fluidité de cet axe majeur. Compte tenu de mes déplacements quotidiens entre Ribécourt-Dreslincourt (60170) et mon lieu de travail à Venette, je constate régulièrement un niveau d'engorgement élevé qui justifie une solution ambitieuse. Je soutiens le choix de la Variante A qui offre les effets les plus favorables pour la fluidité et les temps de parcours.

Céline DORENT, habitante de Thaurotte, empruntant la RN31 tous les jours pour me rendre sur mon lieu de travail à Venette et constatant que celle-ci est régulièrement encombrée suite aux nombreux rétrécissements. Je suis donc favorable au projet A avec les aménagements proposés par le Conseil municipal du 8 octobre dernier.

Mme CORMIERAIS Coraline habitante du quartier
du cimetière et me rendant très souvent dans
le centrebourg aux heures d'entrée et de
sorties des écoles, des salaires des entreprises
environnantes, je suis très souvent bloquée
pour circuler facilement.
Je suis très favorable au choix de la
Variante A tenant compte du plan adopté
lors du conseil municipal du 8 octobre 2025.

Stéphane Polynski habitant et travaillant à Venette, je soutiens
le choix du projet A.

Christel BOUCHER habitante de Venette. Je suis
favorable à la variante A, la circulation dans
Venette est très dense aux heures de pointes,
cette solution apporterait plus de fluidité, plus
de sécurité et un accès aux zones d'activités
de Lachelle et Venette. 2/10/2025

Didier Lefebvre, 1^{er} adjoint du maire de Venette.
Je me réjouis de ce projet sur la section de la RN 31.
Nous attendons patiemment à Venette depuis de
nombreuses années et je souhaite que soit retenue la
variante A. En effet suite au rétrécissement de la
chaussée au niveau de la sortie de chez Bromès sur
la Portion Clainois / Cussy, un bouchon se forme
et nous constatons un détournement d'une partie de
ce flux en amont vers le centre de Venette, engluant
notre ville aux heures des écoles. Je pense →

4 d'ailleurs que ce trougovx devrait être traité en priorité vu les questions importantes de sécurité que cela pose. Cette variante a été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 8 octobre 2015

J. LEPAUL, Travaillant à Verette, je suis favorable à la mise à 2x2 voies de la RN31 entre le Bois de Lihus et Compiègne. Mon choix se porte sur la variante A qui permettra de réguler la circulation et la vitesse dans la ville de Verette.

M^e FRESCH travaillant sur la commune de Verette, je suis favorable à la variante A du projet.

Etant agriculteurs à Verette, nous sommes deux frères associés sur l'exploitation agricole. Nous cultivons deux parcelles de chaque côté de la RN 31 entre Promée et Bouquoy.

Nous nous posons la question de l'avenir de ces parcelles et aussi, au cas où elles seraient encore en partie en cultures, de la possibilité d'accès, surtout pour nos deux parcelles entre Promée et le bois dans le sens Compiègne - Beauvais.

Nous faisons déjà beaucoup de kilomètres de détours pour accéder à pas mal de parcelles car la circulation devient compliquée avec la circulation de voitures et camions qui ne cesse de croître sans compter l'imprudence des conducteurs et parfois leur manque de civisme, cela nous coûte du temps, du carburant, des changements aussi dans l'organisation de nos chantiers... Alors nous nous posons beaucoup de questions concernant les accès alors que tout est déjà compliqué et parfois dangereux.

Aussi, notre ferme est située au centre du village de Verette, à côté de l'église, nous sommes confrontés tous les jours à des embouteillages et devons commencer très tôt pour éviter de se retrouver coincés avec tout ce flux de voitures qui quittent la rocade pour venir encombrer nos rues.

Nous espérons que les emprises ne seront pas trop conséquentes car sur le secteur, il y a déjà eu une énorme consommation de terres agricoles !!!



Enfin, nous espérons qu'il y aura une concertation avec le monde agricole du secteur pour que le projet ne soit pas imposé sans que nous soyons consultés. Nous espérons aussi, s'il y a des expropriations, que nous pourrions obtenir un lot de terre à un autre endroit en compensation.

Concernant la variante à choisir, nous ne sommes pas experts, nous souhaitons simplement ne pas avoir trop de contraintes pour continuer à exercer notre métier.



Philippe et Francis DELANOY

rue de Corbeaulieu

60280 VENETTE